

Analyse du SNES-Paris du dernier CTA du 15 janvier sur la situation des collèges à la rentrée 2019

Moins 30 postes dans les collèges pour 218 élèves supplémentaires !

Malgré la montée démographique, les collèges subissent une baisse du nombre d'heures, chaque élève perd en moyenne 3 heures d'enseignement. Au total il s'agit bien de **655 heures d'enseignement en moins**. Pour en arriver à cette baisse malgré le nombre d'élèves en augmentation le rectorat a changé de formule, il a baissé le H/E, le quotient qui permet de connaître le nombre d'heures attribuées pour fonctionner, il passe de 1,25 à 1.24, le manque à gagner est de 735 heures.

Le rectorat dit qu'il préserve le groupe 4, les REP et REP plus, mais nous savons que l'évitement de certains établissements est réel, et que donc le rectorat cherchera probablement à éviter d'ouvrir des classes, quitte à remplir l'établissement voisin ou plus éloigné. Le privé peut aussi capter des familles.

Les collèges des groupes 1,2 et 3 vont donc subir une baisse drastique de la dotation, prise sur la marge de gestion académique, nous attendons les DHG par établissement pour pouvoir vous envoyer une analyse plus poussée.